PROCES-VERBAL AG ORDINAIRE DU 25 JUIN 2021

Préambule :
Compte tenu des restrictions sanitaires l'Assemblée Générale ne pouvait recevoir que 18 personnes en présentiel.
Un lien ZOOM a été créé, via la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball, pour que la majorité des clubs puissent assister à la réunion en distanciel.

I. **Ouverture des portes** à 18h. Quorum atteint à 19h : 6 clubs en présentiel + 10 en distanciel + 2 pouvoirs ; soit 18 clubs et 64% en nombre de voix.

II. **Ouverture de la séance** à 19h avec le mot du Président Laurent Delavault. Il remercie les clubs présents. Il annonce que le club d'Ambarès annoncé présent, s'est excusé de son absence pour raison médicale.
Le Président précise qu'aux peu d'activités réalisées, la réunion sera l'occasion d'échanger les idées des clubs pour la meilleure reprise possible de l'activité.

Lors de l'AG du 11 septembre 2020, le Président du CDVB33 après approbation de l'assemblée annonçait reprendre la présidence en remettant en lice son poste à chaque AG. Ce qu'il a fait en début de séance de l'AG 2021, sans qu'aucun candidat ne se présente. Laurent Delavault annonce malgré tout **l'arrêt de la présidence de manière définitive, au terme de la saison 2021/2022**.
Il alarme sur le fait que peu de bénévoles seront actifs la saison prochaine et que cela met l'activité du CDVB33 en danger. **Il invite tout(e) candidat(e) disposé(e) à reprendre son poste, dès la saison 2021/2022, à le contacter pour un accompagnement la fonction de Président du Comité et/ou à la gestion de la Sportive Seniors**. Ceci vaut également aux candidats prêts à s'engager dans le bureau directeur, les commissions sportives et développement. **Si aucun candidat ne se présente à la présidence du CDVB33 à l'AG 2022, le CDVB 33 passera sous tutelle de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley Ball**.

Alain Trévisiol, Président du Club du Haillan, Secrétaire Général de la LNAVB et membre actif au sein du CDVB33 rebondi sur les propos et trouve regrettable que **la pérennité du plus « gros » Comité de Nouvelle Aquitaine soit en péril par manque de bénévoles au sein du bureau directeur et des commissions**. Il alerte sur le fait que si personne ne s'engage, **c'est LA DISPARITION du Comité Volley Gironde !**

Ont suivi la lecture du Rapport Moral. Il n'y a eu ni contre, ni abstention. Vote « pour » à l'unanimité.

III. <u>Point sur le Bureau Départemental Directeur (BDD) et membre du bureau</u> :

- **Le Bureau Directeur est composé comme suit** :

- Laurent Delavault, Président
- Alain Alliot, Trésorier
- **Manque un secrétaire général**

- **sont toujours membres actifs** :

- Alain Trévisiol, président de la commission « Jeunes » et Stéphane Bonnin. Marylou Soubiès n'a pas renouvelé son engagement faute de disponibilité.
- Allister George, Président de la commission « Arbitrage » (CDA), soutenu par 4 autres arbitres (CRA)
- Gilbert Lacoume, "Discipline" et "Intendance"
- Jean Paul Pirotte à la sportive Loisirs. Flavie Logeais, pour la sportive « Open » ne renouvelle pas son engagement pour raison personnelle

La Présidence de la sportive "senior" est assurée par Laurent Delavault, celle de la "Compet'lib" par Alain Alliot.

➢ **Les commissions non pourvues et sans candidatures** :

- **Secrétaire Général, pour le BDD**

- Beach
- Communication
- Affinitaire et Technique (assurée pour le moment par l'agent de développement)
- Médicale

➢ **Proposition de candidature** :

- Laurent Delavault demande si dans l'assemblée il y a des candidats pour intégrer le BDD, notamment le poste de Président et de Secrétaire Général et les commissions en souffrance. Pas de proposition
- Absence de candidat, Laurent Delavault renouvelle la Présidence pour une ultime saison.
- Il n'y a pas de candidat au poste de Secrétaire Général ; poste à pouvoir en urgence, car obligatoire selon les statuts du CDVB33.

Laurent Delavault précise de nouveau que le CDVB33 ne sera pas en mesure de proposer beaucoup d'actions avec un bureau restreint, lui-même et le Trésorier cumulant plusieurs postes et trop peu de bénévoles au sein des commissions. Il demande aux représentants des clubs de réfléchir à une implication pour la pérennité du CDVB33 et de diffuser à leurs licenciés les besoins du CDVB33 en termes de membre actif d'une commission. Toutes candidatures, même en court de saison seront les bienvenues.

Votes du rapport d'activité 2019 et du rapport moral 2020.
Pas de d'abstention pas de contre. Votes « pour » à l'unanimité.

IV. Point sur les tarifs :

Il n'y aura **pas d'augmentation de tarifs** pour la saison 2021/2022 pour les ré affiliations, engagements et créations de licences. Le Président du CDVB33 propose **un tarif unique et forfaitaire à 3 €, pour les renouvellements des licences, quel que soit la catégorie d'âge**. Les tarifs ont été soumis à vote auprès des clubs. Ils ont été acceptés à l'unanimité.

V. Point sur la trésorerie et bilan financier :

La trésorerie reste stable malgré le manque à gagner des licences non créées ou renouvelées et les engagements en compétition non perçus, faute de championnats. Avec la situation COVID, le nombre de licenciés à chuter de 53% pour la saison 2020/2021.
Toutefois, peu de dépenses, car les actions coûteuses comme les locations d'espaces sportifs, les déplacements et hébergements liés aux sélections départementales n'ont pas eu lieu.
Pour qu'il n'y ait pas de déséquilibre important pour la saison à venir, toutes les dépenses seront à réfléchir quant à leur pertinence.
L'expert-comptable non présent à l'AG, il n'y a pas eu de détail oral du bilan financier. Toutefois, les documents ont été communiqués à tous les clubs avant l'AG. Aucune objection n'a été soumise lors de la réunion.

VI. Point sur les licences :

Le CDVB33 accuse une forte baisse de licence. La Compet'Lib' est la catégorie la plus impactée. De fait, **chaque licencié(e) qui n'a pas renouvelé sa licence en 2020/2021 devra automatiquement être en création pour la saison 2021/2022. Il/elle devra donc fournir un certificat médical**.

VII. Point sur la situation sportive :

Saison 2020 / 2021 : saison blanche pour le championnat Jeunes et Senior.
Le nouveau variant « Delta » de la COVID-19 impose d'être prudent quant à la reprise « normale » de la saison 2021/2022 en salle. Toutefois l'optimisme doit prévaloir.

VIII. Point sur les différentes commissions :

Peu de commission ont été en mesure de présenter de bilan faute de championnat.
Seules Corinne Cardassay, Agent Technique et Développement a pu mener ses actions totalement ou en partie

1. Affinitaire et Développement :

Maintien des actions scolaires chez les primaires, notamment Grand Parc et Gradignan, ainsi que l'accès à la pratique au grand public. Grand succès de l'Opération Smashy au sein de ses écoles. UNSS, 2 journées au niveau des collèges.
Le sport santé, sur la commune de Pessac a été rapidement interrompu à cause de la pandémie. Participation aux Journées Olympiques organisées par le CROS ET LE CDOS sur la place des Quinquonces à Bordeaux, du 23 au 26 juin 2021.

2. Formation du jeune joueur :

Seuls les stages de Toussaint, Noël et février ont pu être maintenus. Pas de tournoi M11 à Hyères, pas d'interzones, ni mini-volleyades pour les M12 et M13.
La difficulté principale a été l'impossibilité d'obtenir des implantations auprès des collectivités. Nous avons pu aller au CREPS. Cependant, cela ajoute un coût supplémentaire supporté par le Comité.
Pour la saison prochaine, les dates de stages 2021/2022 ont été diffusées sur le rapport d'activité de l'AG 2021. Cette fois encore, nous ferons appel aux clubs pour les implantations.
Une problématique se pose toutefois pour le stage d'avril 2022 en internat, car nous savons d'ores et déjà que nous n'aurons pas l'accès du gymnase de la Teste de Buch.
Tous les cadres techniques renouvellent leurs engagements pour l'encadrement des sélections départementales.

3. Beach :

Le club des Beach Chillers est celui qui a le moins souffert de cette restriction sanitaire, de fait par sa pratique en extérieur.
Succès de la Coupe de France organisée à Gradignan par le Beach Chillers les 4 et 5 septembre 2020. Le CDVB 33 a participé financièrement, à hauteur de 800€, pour l'organisation de cet événement.
En août 2021, pas de tournoi de grand chelem. Toutefois, 2 tournois programmés : Montalivet et Lacanau dont 1 « série 3 » à Montalivet. Ils ne seront pas tarifés, puisque subventionnés. Les autres actions estivales sont des interventions d'animations « beach » en partenariat avec le Département et seront gratuites.
Le CDVB33 incite de nouveau le club des Beach Chillers à s'investir dans la commission Beach pour aider au développement leur pratique.

IX. Tour de table : Le Président du CDVB33 propose aux clubs en présentiel et distanciel, pour ceux qui le souhaite, d'exprimer leur remarque quant aux sujets abordés, de dresser rapidement un bilan de la situation de chacun et / ou d'exposer les perspectives pour la saison 2021/2022.

- Le Président du club d'**Eysines** propose que le CDVB33 établisse une liste des tâches et volume d'heures en présentiel (réunions / représentations / etc.) à communiquer aux clubs, afin de se projeter dans un éventuel investissement, concernant les demandes de candidature pour la Présidence et l'intégration des différentes commissions

- Le club **Beach Chillers** réagit sur l'incitation à investir la commission « Beach » au sein du CDVB33. Il propose, dans un premier temps de sonder son effectif pour d'éventuelle candidature. Il profite de cette prise de parole pour faire remarquer qu'il n'était que le seul club « beach » à Bordeaux et en Gironde inscrit en compétition, les autres clubs pratiquent en loisir, notamment autour du Bassin d'Arcachon. Le Président du CDVB33 rebondi en insistant sur le fait que leur discipline doit être représenté au sein du CDVB33 pour un meilleur développement et une meilleure communication sur la pratique. De fait, des « experts » de la discipline sont nécessaires dans cette commission.

- Le président du **SAM Volley** prend la parole pour demander clubs quant aux difficultés qu'ils ont rencontré durant la pandémie et quant à la façon dont ils vont aborder la saison 2021/2022, notamment d'un point de vue financier

5 clubs ont réagi de vive voix et ont émis quasi le même constat :

En règle générale :

- Baisse significative des licences, surtout en « loisirs ». Les clubs qui n'ont qu'une pratique en loisir, n'ont quant à eux, quasi, voire aucun licencié.
- La principale difficulté a été de pouvoir proposer une alternative à la pratique du volley ball, surtout pour le public senior et l'accès à des terrains sportifs en extérieur.
- L'inquiétude de la plupart des clubs était la « fuite » de leurs licenciés vers une discipline sportive plus accessible.

Le financier :

Quasi tous les clubs ont les mêmes propositions :

- Remboursement de la part variable de la cotisation (hors part fédé/ligue/comité)
- Un avoir (part variable) sur la cotisation 2021/2022
- D'autres licenciés ont pris la décision de faire don à leur club de leur cotisation, ou, comme pour AGJA, d'obtenir un avoir (part variable) pour de l'achat textile sur la boutique du club.

Le Sportif :

Peu d'alternatives à proposer pour la plupart des clubs en début de confinement, si ce n'est quelques séances de préparation physique en visio, notamment au club ASI.
Nombre de clubs ont pu organiser la reprise en extérieur dès que cela a pu être possible. Talence a d'ailleurs pu proposer de la compétition aux plus jeunes notamment en inscrivant 5 équipes en Coupe de France Beach.
Pour d'autres clubs, la reprise de l'activité a été plus compliqué du fait de la difficulté à obtenir les espaces sportifs en extérieur, en particulier à Bordeaux.

Perspectives 2021/2022 :

Tous les clubs veulent rester optimistes quant à la reprise « normale » des entraînements et compétitions en septembre 2021.

SAM VOLLEY va une fois encore être dans la difficulté, faute de gymnase qui ne sera livré, si tout va bien, en décembre 2022. Le Président du SAM Volley exprime ses remerciements aux clubs de Bordeaux et CUB qui ont soutenu et soutiennent encore le sien depuis 3 saisons. Toutefois, il tenait à « dénoncer » également le manque de « bienveillance » entre clubs quant au recrutement de joueurs. Bien qu'aucun licencié ne peut être retenu dans un club, qu'il serait de bon ton de s'informer auprès du club « délesté » si un projet est engagé avec ces mêmes joueurs.
AGJA rebondit également sur ce sujet et acquiesce, car lui aussi est concerné par ce manque de « bienveillance ». Il a observé que c'est un phénomène qui s'opère chaque fin de saison.
Sportivement, la saison 2020/2021 se termine avec le retour du quasi des licenciés. Ce sont chez les « loisirs » qu'il y a eu le moins de licenciés. Pour la saison 2021/2022, pas d'inquiétude pour le public de moins de 18 ans. C'est pour le public adulte que le club appréhende, si la situation sanitaire se dégrade au retour des vacances et qu'une menace de fermeture de gymnase devait être appliquée.
US Talence fait une juste remarque, quant à la « fuite des joueurs » citée par SAM VOLLEY, que ce procédé ne peut qu'appauvrir le niveau de compétition en Gironde, si les « plus gros clubs » « aspirent » les jeunes joueurs et seniors formés par les « plus petits clubs ».

X. Point sur les demandes de subvention :

Corinne Cardassay émet son étonnement face au peu de demande de subvention ANS, au vu des difficultés, notamment financières, de tous les clubs, due à la pandémie. Seul 5 clubs de Gironde en ont fait la demande., alors que le CDVB33 recense le plus de clubs en Nouvelle Aquitaine.

Elle rappelle que le CDVB33 peut accompagner pour monter les dossiers d'autant plus que la formule a été simplifié et que depuis 2 saisons, les items sont axés sur le développement de l'activité volley, en ce qui concerne notre discipline.
La part de l'enveloppe était assez conséquente cette année, au vu du plan de relance de l'activité.
Corinne Cardassay insiste sur le fait que plus il y aura de clubs qui feront la demande de subvention, plus le % d'attribution sera élevé.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un a des questions ou veut aborder d'autres sujets. Pas de réponse de l'assemblée. Le président clos l'Assemblée Générale Ordinaire 2021, à 21h36.